Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rivières vaudoises : Les débits atteignent un niveau critique

Le Département de la sécurité et de l'environnement demande instamment aux détenteurs d'autorisation de limiter au maximum leurs prélèvements d'eau dans les rivières et cours d'eau ces prochains jours.

Les pluies tombées ces dernières semaines ont permis d'éviter une interdiction des pompages-arrosages dans les rivières pour l'agriculture en général. Actuellement, sans être aussi alarmante qu'elle l'a été pendant l'été 2003, la situation n'est pas satisfaisante. De plus, les prochains jours annoncés sans pluies seront critiques pour les cours d'eau.

Selon l'évolution de la situation météorologique, une interdiction des pompages-arrosages pourrait être décidée début août. La gestion des eaux du bassin versant de la Broye serait alors coordonnée avec le canton de Fribourg.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juillet 2004

DSE, Service des eaux, sols et assainissement Yves Chatelain tél. 021/316 75 16 Email : yves.chatelain@sesa.vd.ch